

Contrat de licence Utilisateur final

SimonsVoss AX2Go | État : 2024.03

1. Informations générales

L'application mobile « AX2Go » (l'« Application ») est mise à disposition par SimonsVoss Technologies GmbH (« SimonsVoss », « nous » ou « notre/nos »). Le présent Contrat de licence utilisateur final, y compris les présentes Conditions d'utilisation (le « Contrat de licence » ou « CLUF »), constitue un accord juridiquement contraignant entre vous (l'« Utilisateur final », « vous » ou « votre ») et SimonsVoss. Il régit les conditions générales de téléchargement et d'utilisation de l'Application par l'Utilisateur final sur son appareil mobile.

Le téléchargement et l'utilisation de l'Application supposent, outre les conditions réglées dans le présent CLUF, la conclusion d'un contrat d'abonnement valable entre SimonsVoss et l'exploitant de l'installation de fermeture (par ex. employeur, propriétaire/administrateur/gestionnaire de biens immobiliers, etc.

Il est possible que l'exploitant du système de verrouillage, vous impose d'autres prescriptions et obligations à respecter et à observer.

2. Champ d'application

L'Application peut être utilisée sur un appareil mobile équipé du système d'exploitation Android ou iOS. L'Application peut être utilisée sur un appareil mobile avec le système d'exploitation Android ou iOS. L'Application vous permet d'ouvrir avec votre appareil mobile les fermetures de bâtiments ou d'installations (le « Site ») équipés d'un système de verrouillage SimonsVoss, à condition que vous ayez préalablement obtenu des autorisations (droits d'accès) pour ce Site par l'exploitant du système de verrouillage concerné. Cette tâche incombe exclusivement à l'exploitant du système de fermeture. Cela signifie que l'octroi de droits d'accès ne fait pas l'objet du présent CLUF. SimonsVoss décline donc toute responsabilité quant à l'octroi ou au retrait des droits d'accès.

3. Téléchargement de l'Application et acceptation du CLUF

Le présent CLUF apparaît une fois l'Application téléchargée et ouverte en cliquant dessus. Vous devez, pour pouvoir accéder à l'Application et utiliser les services, cliquer sur « Accepter et continuer » ou sur une case équivalente qui s'affiche à cet effet. En cliquant sur ce champ, vous acceptez le contenu du présent CLUF (y compris toutes les limitations de garantie et de responsabilité qu'il contient) et vous vous engagez à en respecter les exigences. Vous êtes ainsi invité à attentivement lire et de comprendre le présent CLUF avant de cliquer sur cette case et accéder à l'Application.

4. Octroi de licence et mise à jour

- 4.1. Sous réserve des conditions du présent contrat de licence, SimonsVoss vous accorde un droit limité, non exclusif, non cessible et non cessible en sous-licence, et non transférable de télécharger, d'installer et d'utiliser l'Application à des fins personnelles et non commerciales sur un appareil mobile dont vous êtes propriétaire, que vous êtes autorisé à utiliser ou que vous contrôlez, dans le strict respect des exigences énoncées dans le présent Contrat de licence. Vous acceptez cette licence en installant l'Application.
- 4.2. Vous êtes soumis aux termes du présent Contrat de licence conformément à la version en vigueur lors de votre installation initiale de l'Application. Les conditions s'appliquent également à toutes les Mises à jour de l'Application (cf. point 9 ci-dessous). Vous acceptez que SimonsVoss puisse modifier les termes du présent Contrat de licence en ajoutant, supprimant ou modifiant le contenu existant. De telles modifications peuvent être effectuées à tout moment. SimonsVoss peut notamment apporter, à chaque mise à jour, une modification au présent Contrat de licence, que vous accepterez par des avis appropriés et par téléchargement ultérieur, modifiant ainsi le présent Contrat de licence.
- 4.3. SimonsVoss peut, en alternative à la mise à disposition dans le cadre d'une mise à jour de l'Application, vous informer directement ou publier un avis ou une nouvelle version de ce Contrat de licence d'une manière qui, selon les circonstances, est appropriée pour vous atteindre.

5. Frais

- 5.1. SimonsVoss n'impose aucun frais Pour le téléchargement et l'utilisation de l'Application aucun frais particulier ne vous sera demandé de la part de SimonVoss. Le droit de téléchargement et d'utilisation de l'App par vos soins est compensé par la rémunération de la convention de Service Fee, qui doit être conclu entre l'exploitant de l'installation de fermeture et SimonsVoss.
- 5.2. Les frais de connexion aux réseaux de téléphonie mobile ou autres frais indirects ne sont ici pas considérés. Les conditions du contrat que vous avez conclu avec votre opérateur de réseau mobile respectif continuent par conséquent de s'appliquer pendant l'utilisation de l'Application. L'opérateur mobile peut donc vous facturer des frais pour l'accès aux services de connexion au réseau pendant la durée de la connexion et l'accès à l'Application et/ou aux services.
- 5.3. SimonsVoss se réserve le droit d'introduire à l'avenir d'introduire des fonctions ou des services supplémentaires par rapport à la version gratuite de base, qui peuvent être ou devenir payants .SimonsVoss doit dans ce cas vous informer à l'avance des conditions générales correspondantes.

6. Restrictions de licence

Dans la mesure permise par la loi, il vous est interdit :

- 6.1. de copier l'Application, à moins que cela ne soit expressément autorisé dans le cadre de la présente licence ;
- 6.2. de modifier, traduire ou adapter l'Application ou de créer d'autres œuvres dérivées de l'Application ou des améliorations de l'Application, que ces œuvres et améliorations soient ou non brevetables ;

- 6.3. de développer, désassembler, décompiler, ; faire de l'ingénierie inverse, désassembler, décompiler ou décoder ou tenter de toute autre manière de dériver ou d'accéder au code source de l'Application ou à une partie de celui-ci ;
- 6.4. de retirer, supprimer, modifier ou dissimuler toute marque ou référence à des droits d'auteur, marques commerciales, brevets ou autres droits de propriété intellectuelle ou autres droits de propriété intellectuelle incorporés dans l'Application ou dans toute copie de l'Application ;
- 6.5. d'utiliser l'Application d'une manière qui pourrait être préjudiciable à nos intérêts ; ou
- 6.6. d'utiliser, de fournir ou de transmettre des virus, des chevaux de Troie, des trappes, des portes dérobées, des vers, des œufs de Pâques ou d'autres codes afin d'endommager, altérer, interrompre ou intercepter tout système, application, données ou informations à caractère personnel ;
- 6.7. de désactiver ou contourner toute restriction associée au système d'exploitation de votre appareil mobile, par exemple par une procédure connue sous le nom de « jailbreaking » [débridage] ou « rooting » ; ou
- 6.8. louer, prêter, donner en crédit-bail, sous-licencier, céder, distribuer, publier, transférer ou mettre à disposition de toute autre manière l'Application ou toute caractéristique ou fonction de l'Application, notamment en mettant l'application à disposition sur un réseau à partir duquel il est possible d'accéder à une telle application à partir de plus d'un appareil mobile à la fois.

7. Droits réservés

- 7.1. Vous reconnaissez et acceptez que l'application ne vous sera pas vendue ou transférée, mais qu'elle vous sera fournie dans le cadre d'une licence limitée. Le présent Contrat de licence ne vous confère aucun droit de propriété ou d'usage sur l'application ou sur tout droit connexe autre que le droit d'utiliser l'application conformément à la licence accordée, sous réserve de tous les termes, conditions et restrictions du présent Contrat de licence. SimonsVoss, en tant que concédant de licence, se réserve, sauf indication contraire expresse dans le présent contrat de licence, l'ensemble de ses droits et intérêts sur l'application, y compris tous les droits d'auteur, marques et autres droits de propriété intellectuelle sur l'application ou en relation avec celle-ci.
- 7.2. SimonsVoss se réserve le droit de mettre fin à l'assistance pour cette Application, de modifier l'Application et/ou de développer une solution de remplacement.
- 7.3. . S'applique notre déclaration de protection des données, que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://www.simons-voss.com/de/datenschutz.html>

8. Fonctions et utilisation de l'Application : vos obligations

- 8.1. Vous devez disposer d'un appareil mobile compatible avec un système d'exploitation Android ou Apple iOS, compatible BLE (version 5.0 ou supérieure), avec lequel vous pouvez vous connecter à Internet afin de télécharger, installer et mettre à jour l'Application. Il est possible que l'Application ne soit pas compatible avec certaines versions et/ou certains modèles d'appareils mobiles du fait d'un matériel, d'un logiciel ou d'une plateforme différents. SimonsVoss ne sera pas, si l'Application n'est pas compatible avec votre appareil mobile, responsable des dommages ou des coûts que vous pourriez subir du fait la tentative d'utilisation de l'Application sur ledit appareil mobile. Il se peut, si votre appareil mobile n'est pas connecté

à Internet ou si le mode Avion est activé sur votre appareil mobile, que vous ne puissiez pas utiliser l'Application ou certaines fonctionnalités.

- 8.2. L'Application ne fonctionne qu'avec un système SimonsVoss compatible, destiné à être utilisé avec cette application pour permettre l'accès à certaines zones sécurisées (par ex. des locaux résidentiels et/ou commerciaux). En outre, pour utiliser l'Application il faut que les paramètres suivants soient définis : L'Application doit fonctionner en permanence en arrière-plan. Il se peut que vous deviez redémarrer l'Application si vous avez redémarré l'appareil mobile ou si vous avez forcé la fermeture de l'Application. Il peut y avoir des différences de fonctionnement entre les deux systèmes d'exploitation Android et iOS. Vous devez également, pour utiliser l'Application, autoriser et activer la fonction Bluetooth sur votre appareil mobile. Selon la version du système d'exploitation, il peut, dans certaines conditions, être nécessaire de valider l'autorisation sur le site pour le partage Bluetooth. Le partage des notifications (notifications push) est également fondamental pour le bon fonctionnement de l'Application, car elles transmettent les autorisations d'accès. Le déblocage de la fonction caméra est facultatif. Cette dernière permet de lire une clé AX2Go via un code QR.
- 8.3. Vous devez prendre les mesures nécessaires pour traiter l'Application et votre appareil mobile avec la diligence requise, en gardant à l'esprit que l'Application et votre appareil mobile peuvent être utilisés pour des fonctions potentiellement critiques, telles que l'accès à des zones sécurisées et sensibles (par ex. des locaux résidentiels et/ou commerciaux), et que toute utilisation non autorisée de l'Application peut avoir de graves conséquences. Vous devez manipuler votre appareil mobile avec au moins le même degré de soin que celui que vous apportez à la manipulation de vos clés physiques ou de votre portefeuille. Il est par ailleurs possible que d'autres obligations de diligence et/ou prescriptions vous aient été imposées ou vous soient imposées par l'exploitant du système de verrouillage respectif ou que de telles obligations de diligence et/ou prescriptions résultent des circonstances.
- 8.4. En outre, vous acceptez :
 - 8.4.1. De protéger votre appareil mobile avec un verrouillage d'écran contre tout accès non autorisé, que ce soit à l'aide de Face-ID, d'empreintes digitales, d'un code PIN connu de vous seul ou d'un autre moyen similaire.
 - 8.4.2. De veiller à ce que tous les paramètres, les connexions réseau et les modifications nécessaires à l'exécution de l'Application sur votre appareil mobile ou à partir de votre appareil mobile soient à jour et corrects et à ce que votre appareil mobile et l'Application soient toujours mis à jour en téléchargeant les Mises à jour dès qu'elles seront disponibles.
 - 8.4.3. D'immédiatement informer la personne ou l'organisation qui vous a donné les droits d'accès correspondants (par ex. employeur, propriétaire/administrateur/gestionnaire de biens immobiliers, etc.) si votre appareil mobile a été perdu, volé ou piraté ou si vous pensez que la protection de votre appareil mobile n'est plus assurée.
 - 8.4.4. De vous assurer, avant de céder (même temporairement) votre appareil mobile à un tiers ou de vous en débarrasser, qu'aucun accès non autorisé ne peut être effectué via l'appareil mobile, par ex. en activant un verrouillage de l'écran ou en désactivant (temporairement) ou en désinstallant l'Application.
 - 8.4.5. D'informer immédiatement l'exploitant du système de verrouillage s'il ne vous est plus possible d'accéder à votre appareil mobile à un moment donné. Celui-ci pourra alors vous remettre un autre moyen d'accès.
- 8.5. **Pour des raisons de sécurité, nous recommandons à l'exploitant du système de verrouillage de disposer d'un transpondeur de réserve ou de cartes RFID comme moyen d'accès de**

remplacement. De plus amples détails concernant un concept de réserve et de défaillance doivent être convenus avec l'exploitant du système de verrouillage.

- 8.6. Veuillez noter que SimonsVoss ne peut mettre de support d'accès à votre disposition. Seul l'exploitant du système de verrouillage est en mesure de le faire.**
- 8.7. SimonsVoss n'a aucun moyen de surveiller ou de contrôler l'utilisation de votre appareil mobile et de sa protection. SimonsVoss décline conséquent par toute responsabilité en cas d'accès non autorisé à votre appareil mobile. SimonsVoss décline également toute responsabilité pour toute information transmise à l'exploitant du système de verrouillage si votre appareil mobile a été piraté ou utilisé de manière abusive ou non autorisée.

9. Mises à jour de l'Application

- 9.1. SimonsVoss se réserve le droit de développer et de fournir, occasionnellement et à sa seule discrétion, des mises à jour de l'Application, par exemple des mises à niveau, des corrections de bugs, des patches, d'autres corrections d'erreurs et/ou de nouvelles fonctionnalités (collectivement, les « Mises à jour »). Les Mises à jour peuvent totalement modifier ou supprimer certaines fonctions et caractéristiques. Vous acceptez que SimonsVoss ne soit pas tenu de fournir des Mises à jour ou de continuer à prendre en charge ou à fournir certaines fonctions ou caractéristiques. Selon les paramètres définis sur votre appareil mobile, les scénarios suivants sont possibles lorsque votre appareil mobile est connecté à Internet :
- 9.1.1. L'Application télécharge et installe automatiquement toutes les Mises à jour disponibles ; ou
- 9.1.2. Vous recevrez une notification indiquant que des Mises à jour sont disponibles ou vous serez invité à télécharger et installer les Mises à jour disponibles.
- 9.2. Vous acceptez de télécharger et d'installer immédiatement toutes les Mises à jour. Vous reconnaissez et acceptez que l'Application ou une partie de celle-ci peut ne pas fonctionner correctement si vous ne téléchargez et n'installez pas les Mises à jour. Vous acceptez par ailleurs que toutes les Mises à jour soient considérées comme faisant partie de l'Application et soient soumises à toutes les conditions générales du présent Contrat de licence.**
- 9.3. La décision de mettre à disposition ou non une mise à jour de l'Application relève en principe de la libre décision de SimonsVoss, sauf dans la mesure où SimonsVoss y est expressément tenue par la loi ou par contrat. SimonsVoss n'assume en principe aucune responsabilité pour l'assistance ou la maintenance de l'Application. Vous savez et êtes conscient que les Applications sont soumises à l'évolution du temps et qu'il n'y a fondamentalement aucun droit à ce que les Applications soient tenues à jour par le fabricant. Les conditions de licence peuvent également être mises à jour et adaptées conformément à la Section 4 ci-dessus dans le cadre d'une Mise à jour.

10. Disponibilité

- 10.1. SimonsVoss mettra tout en œuvre pour que l'Application soit en principe disponible. SimonsVoss ne garantit toutefois pas une disponibilité illimitée ou spécifique. Vous savez que l'Application est fournie via Internet et les réseaux mobiles, de sorte que la qualité et la disponibilité de l'Application peuvent être affectées par des facteurs indépendants de la volonté de SimonsVoss. En outre, vous savez que pour que l'Application et les services d'accès mobile fonctionnent correctement, (i) la technologie physique du système de contrôle d'accès des sites correspondants doit être en parfait état et correctement entretenue, (ii) l'exploitant du système

de verrouillage du site correspondant doit avoir accordé à l'Utilisateur les autorisations appropriées pour l'accès mobile au site. Ces aspects échappent également au contrôle de SimonsVoss.

- 10.2. SimonsVoss n'assume par conséquent, sans que cette énumération doive être limitative, aucune responsabilité de quelque nature que ce soit pour l'indisponibilité de l'Application ou des services, ni pour toute difficulté de téléchargement ou d'accès au contenu, ni pour toute autre perturbation du système de communication entraînant l'indisponibilité de l'Application ou des services. En outre, SimonsVoss décline toute responsabilité en cas d'indisponibilité des services due à un état inadapté de la technologie physique du système de contrôle d'accès ou à une attribution incorrecte des autorisations d'accès correspondantes à l'Utilisateur par l'exploitant de l'installation.

11. Limitation de responsabilité

- 11.1. SimonsVoss est responsable selon les dispositions légales dans la mesure où vous faites valoir des droits à dommages et intérêts ou à remboursement de dépenses qui reposent sur une faute intentionnelle ou une négligence grave ou sur le non-respect de garanties données par écrit (y compris la prise en charge d'un risque d'approvisionnement), ainsi que dans les cas d'atteinte fautive à la vie, à l'intégrité physique ou à la santé.
- 11.2. En cas de négligence simple, SimonsVoss n'est au demeurant que responsable de la violation d'obligations contractuelles essentielles. Les obligations contractuelles essentielles sont celles qui découlent de la nature du contrat et qui revêtent une importance particulière pour la réalisation de l'objectif du contrat. En cas de violation d'obligations contractuelles essentielles par simple négligence, notre responsabilité est limitée aux dommages prévisibles et typiques, ce montant étant toutefois plafonné à 500,00 euros par sinistre ; dans ce cas, les droits à dommages et intérêts et à remboursement de frais se prescrivent par douze mois.
- 11.3. Toute responsabilité en matière de dommages et intérêts ou de remboursement de dépenses allant au-delà de ce qui est prévu dans les présentes conditions est exclue, quelle que soit la nature juridique de la prétention invoquée. Il n'est pas dérogé aux dispositions impératives de la loi sur la responsabilité du fait des produits.
- 11.4. Dans la mesure où la loi le permet, SimonsVoss n'est notamment pas responsable :
- 11.4.1. des dommages indirects, des dommages immatériels ou du manque à gagner ;
 - 11.4.2. des dommages ou pertes de toute nature subis par l'Utilisateur et causés par l'accès ou l'exécution de l'Application et/ou des services et/ou leur exécution (y compris, mais sans s'y limiter, l'installation de l'Application et les dommages causés à l'appareil mobile de l'Utilisateur à la suite de cette installation) ; et/ou
 - 11.4.3. des dommages ou pertes de toute nature résultant de l'indisponibilité de l'Application ou des services.

12. Données à caractère personnel et non personnelles/Protection des données

Nous pouvons, lorsque vous téléchargez, installez ou utilisez l'Application, recevoir ou collecter des données sur vous et votre utilisation, y compris vos coordonnées, en relation avec votre utilisation de l'Application et/ou d'un service spécifique. Vous disposez, dans le cadre de votre accès à l'Application et de son utilisation, de certains droits en ce qui concerne les données à caractère personnel que vous nous fournissez. Ces droits sont énoncés dans notre politique de confidentialité, qui peut être

consultée à l'adresse suivante : <https://www.simons-voss.com/de/datenschutz.html>. Vous pouvez, si vous avez des questions ou des doutes, nous contacter par courrier électronique à l'adresse dataprivacy@allegion.com ou directement à notre responsable externe de la protection des données, M. Sebastian Kraska (email@iitr.de).

13. Durée et résiliation

- 13.1. La durée du présent Contrat de licence débute lorsque vous avez téléchargé et installé l'Application et confirmé votre acceptation du présent Contrat de licence et prend fin au plus tard à la fin de l'accord de Service Fee à conclure entre l'exploitant de l'installation de fermeture et SimonsVoss..
- 13.2. La résiliation effective du contrat de licence met fin à votre droit d'utiliser l'Application et vous devez désinstaller et supprimer de votre appareil mobile ladite Application, y compris toutes les copies de celle-ci et vous abstenir de toute autre utilisation.
- 13.3. Vous et SimonsVoss pouvez résilier le présent Contrat de licence par écrit à tout moment avec un préavis d'un mois. Vous devez, après l'entrée en vigueur de la résiliation (indépendamment de l'auteur de ladite résiliation), désinstaller et supprimer l'Application, y compris toutes les copies, et vous abstenir de toute utilisation ultérieure.
- 13.4. La durée du présent Contrat de licence prend fin immédiatement et automatiquement, sans qu'aucun préavis ne soit nécessaire, si vous manquez de manière substantielle à l'une des obligations énoncées dans le présent Contrat de licence ou si vous désinstallez définitivement l'Application sur votre appareil mobile.
- 13.5. La résiliation du présent Contrat de licence n'a pas d'effet restrictif sur les droits ou recours dont SimonsVoss dispose.

14. Clause de sauvegarde

Si une disposition du présent Contrat de licence est ou devient invalide en tout ou en partie ou comporte des lacunes, la validité de toutes les autres dispositions du Contrat de licence n'en sera pas affectée.

15. Cession

Il vous est interdit de céder vos droits découlant du présent Contrat de licence sans consentement écrit préalable. Toute cession envisagée de ce type entraînera la possibilité de résilier ou d'annuler le contrat de licence à notre seule discrétion. Nous pouvons céder tout ou partie de nos droits et obligations découlant du présent Contrat de licence à un tiers de notre choix.

16. Droit applicable

L'interprétation du présent Contrat de licence ainsi que tout litige relatif audit Contrat de licence ou s'y rapportant sont exclusivement régis par le droit allemand, à l'exclusion de ses dispositions relatives aux conflits de lois. L'application de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises est exclue pour le présent contrat de licence.

17. Tribunal compétent

Si vous êtes un consommateur résidant en Europe, vous et nous avons tous deux le droit de soumettre tout litige à tout tribunal compétent. Le tribunal compétent pour tout litige lié au présent Contrat de licence ou à l'Application ou en rapport avec ceux-ci sera celui de Munich (Allemagne) si vous êtes un commerçant ou une personne morale.

18. Intégralité de l'accord

Le présent Contrat de licence constitue l'intégralité de l'accord entre vous et SimonsVoss en ce qui concerne l'objet dudit Contrat de licence et remplace toutes les communications, conventions et accords écrits ou oraux antérieurs ou concomitants.

19. Notifications à SimonsVoss

Veuillez utiliser les canaux de communication suivants pour toute correspondance pour toute question générale, demande ou question relative au présent contrat de licence :

SimonsVoss Technologies GmbH

FeringasträÙe 4
85774 Unterföhring
Tyskland

Telefon +49 (0)89 99228-0
marketing-simonsvoss@allegion.com
www.simons-voss.com